



VILLE DE BISCHWILLER - 67240 -

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022

Le 19 septembre 2022 à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville de Bischwiller, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des séances de la Mairie de Bischwiller, sous la présidence de M. NETZER Jean-Lucien.

Étaient présents :

Unis pour Bischwiller :

M. NETZER Jean-Lucien, Mme MULLER Michèle, M. MERTZ Patrick, M. DATIN Jean-Pierre, Mme RECOLIN Sabine, M. VAN CAEMERBEKE Maxime, Mme MAIRE Palmyre, M. BEYROUTHY Gabriel, Mme VOGT Sophia, Mme DARDANT Emmanuelle, M. NOTH Guillaume, Mme SCHERDING Marie-Christine, M. WIRTH Patrick, Mme BALTALI Cemile, Mme BAYE Valérie, M. BERNHARD Joseph, Mme CHRIST Cathia, Mme DJEBLI Hajar, M. MISCHLER Christian, Mme PHILIPPS Marie-Claude, M. SONNTAG Thierry.

Transition et solidarité pour Bischwiller :

Mme GRUNDER-RUBERT Michèle, M. ANZIANO Jonathan.

Excusé(s) sans pouvoir :

M. JAEGER Jean-Luc (Unis pour Bischwiller).
Mme OZASLAN Safiye (Unis pour Bischwiller).
M. SCHWEBEL Loïc (Unis pour Bischwiller).

Absent(s) :

Mme GROSSHOLTZ Valérie (Unis pour Bischwiller).

Excusé(s) représenté(s) :

Mme KIENTZ Cathy, Adjointe au Maire (Unis pour Bischwiller), pouvoir à M. MERTZ Patrick, Adjoint au Maire (Unis pour Bischwiller).
M. DAMBACHER Denis, Conseiller municipal (Unis pour Bischwiller), pouvoir à Mme SCHERDING Marie-Christine, Conseillère municipale déléguée (Unis pour Bischwiller).
M. KAHHALI Yves, Conseiller municipal (Unis pour Bischwiller), pouvoir à M. NETZER Jean-Lucien, Maire (Unis pour Bischwiller).
Mme MOERCKEL Ruth, Conseillère municipale (Unis pour Bischwiller), pouvoir à Mme MAIRE Palmyre, Adjointe au Maire (Unis pour Bischwiller).
M. TEKERLEK Hassan, Conseiller municipal (Unis pour Bischwiller), pouvoir à Mme BALTALI Cemile, Conseillère municipale (Unis pour Bischwiller).
M. WEISS Gilles, Conseiller municipal (Unis pour Bischwiller), pouvoir à Mme CHRIST Cathia, Conseillère municipale (Unis pour Bischwiller).

Point n° 3 :

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : INFORMATION SUR LES DÉCISIONS PRISES

Rapporteur : M. NETZER Jean-Lucien, Maire.

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il vous est rendu compte

ci-après des décisions prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal au Maire.

Marchés à procédure adaptée passés du 15.06.2022 au 08.09.2022 :

Objet du marché	Intitulé des lots	Date de marché	Titulaire du marché	Montant T.T.C du marché
REHABILITATION ET EXTENSION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	LOT 13 : MENUISERIE INTERIEURE BOIS AGENCEMENT	10/06/2022	AGENCEMENT ET MENUISERIE ROHMER 7 RUE DE MORSBRONN 67360 DURRENBACH	152 445,84 € TTC
TRAVAUX D'ISOLATION / PLÂTRERIE DANS DIVERS BÂTIMENTS	LOT UNIQUE	03/07/2022	SARL S.A.R.I. 2, Rue Denis Papin 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	128 351,59 € TTC

Avenant :

Travaux d'amélioration du centre sportif couvert à Bischwiller – Phase 2

Lot 07 : sol sportif

Avenant n° 1

Les travaux d'amélioration du centre sportif couvert à Bischwiller – phase 2, lot n°7 : sol sportif, ont été attribuées à la société STTS - 51350 CORMONTREUIL en date du 14 février 2022 pour un montant de 77 190 00 €/H.T. (92 628.00 €/T.T.C).

L'avenant n° 1 a pour objet le remplacement du sol sportif en résine initialement prévu au contrat par un sol sportif type parquet en hêtre afin d'adapter les conditions d'exécution du marché dans le cadre de circonstances imprévisibles : rupture de livraison par l'Ukraine de la matière première (sous-couche en bouleau) constituant essentiel du sol sportif en résine.

Cette modification du marché est sans incidence financière sur le montant initial du marché.

Baux et conventions :

Type de bail	Locataire	Bâtiment/Terrain	Durée	Conditions financières
Convention d'occupation précaire	Secours Populaire	35 rue du Maréchal Joffre	Du 26/08/2022 au 15/09/2022	Gratuite

Le Conseil Municipal est appelé à :

VU l'avis favorable de la commission des finances et des travaux du 8 septembre 2022,

- EN PRENDRE ACTE.

Ce projet entendu, le Conseil Municipal prend note du présent rapport.

Extrait certifié conforme et exécutoire,

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

Jean-Lucien NETZER

Hajar DJEBLI

Date de publication : 23/09/2022